

ditions, le boulevard naturel de la propriété, l'une des bases inébranlables de l'autonomie d'un peuple.

De tout temps il en a été ainsi. Les plus beaux courages, les plus nobles âmes, les plus hardis défenseurs de la patrie se sont vus dans les champs. Rome ancienne y avait ses consuls, ses dictateurs, ses héros et ses meilleurs soldats. On peut dire aujourd'hui, si la diplomatie et la fausse sagesse du jour savaient se taire un moment, que c'est du fond des campagnes de Rome et de l'Italie centrale que sortiraient bientôt, par le patriotisme bien entendu des paysans, les phalanges fortes et sûres qui rétabliraient la paix de l'Europe et le salut du monde. Les révolutionnaires indigènes et étrangers qui oppriment depuis trop longtemps cette terre illustre à tant de titres, ne tiendraient guères devant ces propriétaires du sol, ces vrais maîtres du pays, ces vrais représentants de ses droits et de ses aspirations. Ces hommes braves autant que sujets fidèles, ne demandent qu'on les laisse faire. Ils guériraient pour toujours peut-être leur patrie, sans beaucoup de ruine ni de sang, de la lèpre socialiste qui la dévore.

Non, certes, ce ne seront jamais les populations des champs qui mettront en doute les droits sacrés de la propriété pour faire du socialisme et de la révolution ; à moins qu'on leur infiltre violemment le *virus* affreux de cette maladie du jour. Au contraire, elle semble s'acclimater naturellement dans les régions industrielles et ouvrières. Encore une fois, les cultivateurs connaissent trop bien ce que leur coûte et ce que leur vaut la propriété pour ne la pas croire exclusivement à eux par toutes les lois divines et humaines. Dieu, ils le savent, bénit et consacre tout travail fait selon ses commandements ; or, le travail des champs a pour lui cette condition depuis l'origine du monde, et Dieu a donné charge aux gouvernements humains de veiller à ce que ce travail, ainsi béni et consacré, reste à celui qui l'a fait.

Une autre considération sur laquelle il faut revenir, en parlant d'agriculture, c'est cette moralité canadienne tant vantée, qui, par le fait du régime commercial et industriel, s'il est poussé trop loin, ajoutons-y le régime constitutionnel, s'il n'est ramené à l'ordre pour la conscience et la loi, sera bien vite peu en harmonie avec